

Aux membres de la Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle
pour l'année financière 2018.

**23 avril 2019 à 19h30
Centre culturel Georges-Deschênes
365 Principale, Dégelis**

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse*;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Modifications au Règlement intérieur de la Caisse

Les membres seront appelés à se prononcer sur un projet de modifications de l'option B de l'Annexe A du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à modifier le nombre d'administrateurs dans les groupes suivants :

Groupe B : Diminuer le nombre d'administrateurs de quatre (4) à trois (3);

Groupe C : Diminuer le nombre d'administrateurs de quatre (4) à trois (3);

Groupe D : Augmenter le nombre d'administrateurs d'un (1) à trois (3)

Les membres seront appelés à se prononcer sur un projet de modifications de l'option B de l'Annexe A du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à modifier la nomenclature de ce dernier afin qu'elle soit la suivante :

« Municipalités d'Auclair, Biencourt, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, Lejeune, Saint-Guy, Saint-Juste-du-Lac et Saint-Michel-du-Squatec. »

Les modifications prendront effet dès leur adoption.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Élections

Quatre (4) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 15 février 2019 à 16h.

Les postes à combler sont les suivants :

1 poste dans le groupe A : Municipalités d'Auclair, Biencourt, esprit-Saint, Lac-des-Aigles, Lejeune, Saint-Guy et Saint-Michel-du-Squatec.

Le candidat est : M. Jean-Marc Michaud

1 poste dans le groupe B : Ville de Témiscouata-sur-le-Lac.

Le candidat est : M. Guy Raymond

1 poste dans le groupe C : Ville de Dégelis, municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande, municipalité de paroisse de Packington.

Le candidat est : M. Yves Lebel

1 poste dans le groupe D soit tout membre résidant, étant domicilié ou travaillant au Québec

La candidate est : Mme Charlotte Michaud

**Tous les membres de la Caisse
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.**

Signé le 21 mars 2019

Alain Anctil, secrétaire du conseil d'administration